



INTERVIEW,

**J. BOUTET DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL VENDEE
BANQUE DE FRANCE LA ROCHE-SUR-YON**

Chaque trimestre depuis le début de 2014, votre association s'associe à la Banque de France pour une enquête sur les conditions d'accès au crédit.

Pourquoi ?

Pour fournir une image fidèle, produite grâce à vous, de l'accès au crédit auprès des banquiers.

Quel résultat ?

La Banque de France publie nationalement un document qui décrit le taux de satisfaction à la demande de crédit, ventilé par durée, avec quelques éléments d'appréciation en appui. C'est libre d'accès et gratuit pour tous sur le site www.banque-france.fr.

Mais pourquoi m'interroge-t-on ?

Les micro-entreprises ne doivent pas être oubliées dans leur recherche de crédit dont on sait qu'il est souvent moins accessible.

Cela sert à qui ?

À vous, en permettant de vous comparer.

À vos représentants qui peuvent mieux vous accompagner et porter vos préoccupations.

Aux banquiers qui ainsi réfléchissent aux enjeux de meilleur financement des très petites entreprises.

Aux responsables et autorités publiques qui peuvent mieux agir et orienter les actions, voire décisions futures.

Le temps me manque !

Eh oui, vous êtes pleinement impliqué dans votre activité ; en fait, en à peine deux ou trois minutes, chaque début de trimestre,



vous pouvez saisir une réponse et ainsi contribuer à une vision plus claire de la réalité.

Je souhaite en savoir plus et parler de ma situation financière !

Appelez la Banque de France au 02.51.24.24.32 à la Roche-sur-Yon : demandez à parler à Mmes JOUOT, TARLANT ou M. FREDON ; cet entretien sera confidentiel.

J. BOUTET, Directeur Banque de France en VENDEE, vous remercie de votre attention et salue le partenariat et le soutien apporté par votre association, OGA ATLANTIC, dans cette enquête. ■